

P UPILLIN (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

Villa Pupillinis, villa Pupillius, villa Pupillianensis, Pupillins, Pepillin-sur-Arbois,

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton, perception et bureau de poste d'Arbois ; succursale ; à 2 km d'Arbois, 7 de Poligny et 36 de Lons-le-Saunier.

Altitude: 501^m.

Le territoire est limité au nord et à l'est par Arbois, au sud par Poligny et à l'ouest par Buvilly.

Il est traversé par l'ancienne route impériale n° 83, de Lyon à Strasbourg ; par les chemins vicinaux des Feules, de Micherus, des Combes-Raies, de Roche, de Mont-Gentone, de Poligny et d'Arbois.

Le village est caché dans une gorge, au pied nord-ouest des basses montagnes du Jura. Les maisons, disposées sans symétrie sur les bords de rues tortueuses qui serpentent contre un coteau escarpé et viennent aboutir sur l'ancienne route de Poligny à Arbois, sont construites sans goût en pierres, couvertes en tuiles plates ou creuses et en laves. La plupart sont élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 543 habitants ; en 1846, 562 ; en 1851, 522, dont 273 homes et 269 femmes ; population spécifique par km carré, 79 habitants ; 51 maisons, 159 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1614.

Cadastre : exécuté en 1810 : surface territoriale 660^h 88^a divisés en 2416 parcelles que possèdent 300 propriétaires, dont 112 forains ; surface imposable 643^h, savoir : 249 en bois, 157 en terres labourables, 136 en vignes, 80 en prés, 13 en friches, 2^h 25^a en sol et aisances de bâtiments, 1^h 75^a en broussailles, 1^h 20^a en vergers et terrains plantés, 98^a en jardins, 11^a en murgers et 7^a en abreuvoirs et mares d'eau, d'un revenu cadastral de 40.858 fr. ; contributions directes en principal 4.265 fr.

Le sol, en côtes rapides et en montagnes, est d'une médiocre fertilité et produit du blé, des légumes secs et surtout des fèves, peu d'orge, d'avoine et de navette, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits, des vins rouges, jaunes, claires et blancs d'une qualité supérieure à ceux d'Arbois, ce qui a donné lieu à cet adage: «à Arbois le renom et à Pupillin le bon,» beaucoup de foin et des fourrages artificiels ; Le produit des céréales suffit à la consommation locale. On exporte les 3/4 des vins. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 25 c. pour 0/0.

On élève dans la commune de« bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, des chèvres, quelques moutons et des volailles ; 100 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait beaucoup de progrès.



On trouve sur le territoire de la marne, des mines de fer en roches qu'on a cessé d'exploiter en 1810, des carrières de belle et bonne pierre ordinaire à bâtir et de taille ; de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique ; des carrières de gypse et de tuf ; de l'excellente terre réfractaire très propre à la construction des fours.

Les habitants fréquentent les marchés d'Arbois où ils portent chaque jour vendre du beurre, du laitage, des légumes, des volailles, des œufs, du bois, etc. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, la culture de la vigne et l'éducation du bétail.

Les seuls patentables sont deux aubergistes.

Biens communaux : une église ; un cimetière autour et sur l'emplacement de l'ancienne église ; un presbytère en mauvais état, près du cimetière ; une belle place publique ; une maison commune contiguë au presbytère, portant la date de 1816, et renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 45 élèves ; une maison donnée à la commune, en 1834, par l'abbé Gazon, ancien religieux bénédictin du monastère de Vaux, contenant le logement d'une institutrice religieuse et la salle d'étude des filles, fréquentée en hiver par 35 élèves ; un oratoire dédié à saint Léger ; une belle croix en pierre très ancienne, dans la forêt du Biolet ; un réservoir ou château d'eau, quatre bonnes fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, et 243^h 51^a de bois, friches, terres et broussailles, d'un revenu cadastral de 4.852 fr.

Bois communaux : 66^h 20^a ; coupe annuelle 4^h.

Budget : recettes ordinaires 4.600 fr. ; dépenses ordinaires 4.600 fr.

Bureau de bienfaisance : Il a été fondé en 1838 ; ses revenus sont de 65 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Nous ne savons rien de précis sur l'origine de Pupillin. L'époque gallo-romaine n'y est représentée que par un amas de tuileaux à rebords et des fondations de murs qui se trouvent entre ce village et Buvilly, dans la contrée dite à la *Communauté*, et qui passent dans les traditions populaires pour être les ruines d'un couvent. Il est probable que sa fondation ne remonte pas au-delà du X^e siècle. Le premier titre qui mentionne cette localité est la charte par laquelle Otton-Guillaume et Rainaud I^{er}, son fils, fondant, avant l'an 1020, l'abbaye de Vaux-sur-Poligny, comprirent dans la dotation de ce monastère Gauthier de Pupillin et son tènement et toutes les terres et les coutumes qu'ils avaient dans ce village, donation qui fut confirmée, en 1069, par le comte Rainaud II, et, en 1115, par Rainaud III.

Lorsque Rainaud I^{er} et dom de Thoire, sire de Vaudrev, érigeront, en 1053, une maladrerie à Arbois, ils affectèrent à la dotation de cet hospice un homme de Pupillin, un de Montigny et un d'Arbois, avec leurs meix.

Il paraît que la population de Pupillin s'accrut assez rapidement, car une chapelle y existait déjà en 1184, époque à laquelle l'empereur Frédéric-Barberousse en confirma la possession à l'abbaye de Saint-Claude, comme étant une dépendance du prieuré de Saint-Just d'Arbois.

Seigneurie : Pupillin était le chef-lieu d'une des prévôtés de la châtellenie de la Châtelaine. La haute justice appartenait aux souverains du comté de Bourgogne, et la justice moyenne et basse était inféodée au prévôt.

En fondant un chapitre à Poligny (juillet 1248), Otton de Méranie avait affecté, pour les prébendes des douze chanoines, une rente annuelle de 120 livres à prélever annuellement sur ses tailles de Gray, Vesoul, Dole, la Loye, Jussey, Arbois, Grozon et Poligny. Alix, comtesse palatine de Bourgogne, sa sœur, qui avait jugé à propos d'ériger un couvent de frères prêcheurs à Poligny, «parce que la terre d'entour de cette

ville avait grand mestier de conseil de bonnes gens» transféra, par son testament du mois de mars 1278 (n. st.), le chapitre de Poligny à Dole, et assigna aux chanoines une rente de 140 livres à prendre, non plus en divers lieux comme l'avait ordonné son frère, mais sur la haute justice, les tailles et les rentes de Pupillin, et, en cas d'insuffisance, sur ses cens d'Arbois.



Le comte Otton V ayant appris que le prieur et le curé de Dole ne voulaient point permettre l'usage de leur église aux chanoines, mit sous le séquestre tous les biens affectés au nouveau chapitre et en perçut les revenus jusqu'en 1302.

Les chanoines, une fois installés, représentèrent à la comtesse Marguerite de France que la haute justice et toutes les tailles de Pupillin ne leur rapportaient pas 25 livres par an, somme très inférieure à l'estimation qui en avait été faite, et qu'il était juste de les indemniser. Sur le rapport du sire de Ray, gardien du comté, et du sire de Montferrand, la comtesse reprit Pupillin et donna au chapitre un cens de 60 livres sur les battoirs de Dole (Troyes, 28 mars 1371, n. st.).

Par une convention faite entre les prud'hommes d'Arbois et les habitants de Pupillin (1320), il fut convenu que ces derniers participeraient à la jouissance des moulins, de l'église et des forêts de cette ville, à charge de payer une redevance assez forte en argent et en corvées et de contribuer aux fortifications et aux réparations des moulins et de l'église. Cette contribution fut fixée, en 1362, à 6 deniers pour livre de tous impôts qui seraient jetés à Arbois pour ces différents objets.

Un arrêt du parlement de Dole, rendu en 1496, motivé sur ce que les habitants de Pupillin possédaient à Arbois droits d'église, de mouture dans les moulins, de refuge en temps de guerre, et sur ce que leurs biens faisaient partie du territoire de la ville, les condamna à faire guet et garde à Arbois chaque fois qu'ils en seraient requis par le mayeur.

La haute justice sur Pupillin fut engagée par Louis XIV et ses successeurs au marquis de Conflans, puis à MM. De Froissard-Bersaillin. Le vicomte mayeur d'Arbois n'exerçait sa juridiction que sur les bois de cette communauté.

Fief de Monnet : Ce fief était assez important pour que les possesseurs se qualifiassent de seigneurs de Pupillin.

Richard II de Monnet, sire de Montsaugeon, portait, en 1327, le titre de seigneur de Monnet, Montjay, Crotenay, *Pupillin*, de vicomte de Salins, et mourut en 1374.

Étienne de Montsaugeon, son fils aîné, lui succéda dans ces domaines. Marié à Catherine, fille naturelle de Louis de Mâle, comte de Flandres et de Bourgogne, il accompagna le comte de Nevers en son voyage de Hongrie et fut tué à la bataille de Nicopolis.

Antoine de Montsaugeon, fils d'Étienne, seigneur de Montsaugeon et de Pupillin, était capitaine et gouverneur du château de Grimont en 1421. Il vivait encore en 1441.

Catherine de Montsaugeon, fille unique et seule héritière d'Antoine de Montsaugeon, dame de Montsaugeon, de Pupillin, et vicomtesse de Salins, épousa Louis de Cusance. Par son testament de l'an 1482, elle légua toute sa fortune à Hugues de la Pallu, son neveu, comte de Varax. Ce fief passa à la maison de Watteville qui l'a possédé jusqu'au moment de la révolution.

La maison de ce fief, sur laquelle on remarque des armoiries mutilées, appartient actuellement à Jean-Joseph Demesmay et à Jean-Denis Gardet et a été convertie en auberge.

Prévôté : Elle était inféodée dans l'origine à une famille noble de nom et d'armes qui portait le nom de ce village. Jean de Pupillin vivait en 1344. Henri de Pupillin fut le premier doyen de l'église collégiale Notre-Dame d'Arbois (1383).

Le 9 septembre 1477, Marie, comtesse de Bourgogne, vendit à Elyon de Nozeroy un cens de 40 livres estevenantes à prélever sur les tailles de Pupillin, et, le 3 septembre 1478, elle lui vendit encore, sous faculté de rachat perpétuel, la prévôté de ce lieu, moyennant une somme de 100 francs.

Antoine-Ignace Froissard, seigneur de Bersaillin, chevalier d'honneur à la chambre des comptes de Dole, acheta, le 13 août 1745, de M. de Moyria, seigneur de Raynans, les biens provenant de la succession de Gabriel-Bernard Jacquemet-Fauche de Jaillon, et notamment la prévôté de Pupillin.

Rémy-Gabriel-Marguerite Froissard, écuyer, seigneur d'Aresches, enseigne à pique au régiment des gardes françaises, fils de cet acquéreur, fit hommage au roi de ce fief, le 4 mars 1747. Il soutint un long procès avec les habitants au sujet de ses droits de justice.



Celliers des prieurs de Montrond et de Vaux : A peu de distance de l'église, dans le lieu dit *au Marteret* (cette dénomination indique ordinairement la place d'un ancien cimetière), s'élevait une maison entourée d'un clos qui appartenait au prier de Montrond. Le prieuré de Vaux en avait une autre dans le champ dit *aux Ferrières*, qu'un religieux habitait très souvent pour faire cultiver les vignes de la *Prieuse* que ce monastère possédait dans ce village.

Événements divers : L'histoire de Pupillin se confond avec celle d'Arbois. Chaque fois que cette ville fut atteinte d'une peste ou subit un siège, ce village en ressentit le contre-coup. La guerre de 1636 et des années suivantes ainsi que la peste furent si fatales à cette localité, qu'elle resta complètement déserte, et qu'en 1650 on n'y comptait que huit habitants, et encore y étaient-ils rentrés depuis peu de temps.

Une lettre datée de Lons-le-Saunier, le 5 mars 1814, et adressée par le maréchal Augereau au ministre de la guerre, contient les faits suivants sur un combat qui se livra à Pupillin :

«Le 3 mars, l'ennemi avait évacué Arbois ; il y rentra le même jour à sept heures du soir et reprit ses positions à Pupillin. Le maire d'Arbois fit prévenir notre avant-garde de ce mouvement, en annonçant que l'ennemi avait reçu des renforts.

Le 4 au matin, vers les sept heures, l'ennemi attaqua nos avant-postes. Le général Gudin (qui avait pris position à Poligny) fit de suite occuper les hauteurs à droite de la route par un bataillon du 1^{er} léger qui repoussa vigoureusement l'ennemi qui chassait nos postes. Une de nos colonnes marcha en même temps par la grande route. Les positions furent bientôt reprises et l'ennemi culbuté ; ne se croyant pas en sûreté pour faire sa retraite par la chaussée, il se jeta à droite et à gauche dans des marais et des ravins et gagna en toute hâte Arbois. Sa perte est au moins de 400 hommes, dont 100 prisonniers. Les habitants du pays se sont bien montrés ; ils conduisaient nos tirailleurs et s'emparaient des armes des morts pour s'en servir à la poursuite de l'ennemi.

Nous avons perdu 5 tués et 10 blessés. La force de l'ennemi était de 3.000 hommes d'infanterie, d'un régiment de cuirassiers et de deux de hussards. Le général Gudin a fait de très bonnes dispositions et a montré autant de sang-froid que de bravoure.»

Église : L'église primitive occupait une position charmante et dominait tout le village. Réparée de 1818 à 1820, elle fut vendue en 1851 à plusieurs particuliers qui l'ont démolie.

L'église actuelle, dédiée comme la précédente à saint Léger, évêque d'Autun, a été commencée en 1842 et achevée en 1851. Sa construction a coûté 48.000 fr. Elle se compose d'un clocher, de trois nefs, d'un chœur se terminant octogonalement et de deux sacristies. Des groupes de colonnettes séparent la nef principale des collatérales. La porte d'entrée principale est couronnée par une statue en pierre représentant saint Léger.

Biographie : Ce village est la patrie de dom *Michel Gazon*, ancien religieux bénédictin du monastère de Vaux-sur-Poligny, bienfaiteur de la paroisse, mort en 1834, et de *Téléphore Bouillod*, né en 1817, capitaine en activité de services.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura. — Annales historiques d'Arbois, par M. Bousson de Mairet, — Deux époques militaires en Franche-Comté, par M. Ordinaire.